

Réf: Dossier 379238

Avis de constitution

SOCIETE « JSDMA GROUP »

Siège ABIDJAN SONGON KASSEMBLE RESIDENCE  
CYR, Lot 127 A, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JSDMA GROUP »

Objet : LA COMMUNICATION GRAPHIQUE,  
AUDIOVISUELLE ET MEDIA  
LE DEVELOPPEMENT, LA DISTRIBUTION ET LA  
COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS INTERNET ET DE  
PRODUITS TECHNOLOGIQUES.  
LA FORMATION SUR LES NOUVELLES  
TECHNOLOGIES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON KASSEMBLE RESIDENCE  
CYR, Lot 127 A, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme KOUÉKADO CATHÉRINE CLAIRE DAH  
ÉPOUSE ASSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00749 du 24/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04864/GTCA/RC/2025 du 24/01/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

